



DECLARATION DE CONFORMITE MASQUES DE SKI

La présente déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité du fabricant :
SAS DENERIAZ – L'Atelier MGM, 1 Allée du Parmelan, ZAC de la Bouvarde,
74730 EPAGNY METZ TESSY (France)

Le fabricant ou son représentant agréé établi dans la Communauté déclare que les produits de la catégorie PPE I listés ci-dessous :

-MASQUE DE SKI « SASLONG » (LENTILLES SPHERIQUES) SOUS LA MARQUE DEPOSEE
DENERIAZ

- sont en conformité avec les exigences essentielles de sécurité et de santé à l'annexe II du règlement UE 2016-425 du 9 mars 2016, relatif aux équipements de protection individuelle
- sont en conformité avec la section 4 du chapitre II du titre II du livre III du règlement appartenant au code du sport

L'organisme notifié CERTOTTICA n° NB0530 a effectué l'examen UE de type (module B) et a établi l'attestation d'examen UE AC17007.

Epagny Metz Tussy, 21/05/2019

Antoine DÉNÉRIAZ
Président

SAS DENERIAZ

L'Atelier MGM, 1 Allée du Parmelan, ZAC de la Bouvarde, 74730 EPAGNY METZ TESSY, France

Tél. +33 9 61 61 89 04 TVA : FR00839686219

Email : infoweb@deneriaz-ski.com